



En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 (Etat le 4 avril 2006) et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à

montena emc sa
Route de Montena 75
CH-1728 Rossens

l'accréditation en tant que

Laboratoire d'essais pour la compatibilité électromagnétique (CEM), les mesures selon l'ORNI, l'environnement électromagnétique, la sécurité électrique et les télécommunications

selon la norme ISO/CEI 17025. La portée de l'accréditation est fixée dans le registre officiel des laboratoires d'essais accrédités.



accreditatio
Sigle et numéro d'accréditation : STS 024

Date de l'accréditation : 23 juin 1993

Date du dernier renouvellement de l'accréditation : 07 May 2008

L'accréditation est valable jusqu'au : 06 May 2013

CH-3003 Berne-Wabern, le 22 May 2008
Service d'accréditation suisse

Le responsable
Hanspeter Ischi

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'étalonnage, d'essais, d'inspection et certification de produits, personnel, systèmes de management de la qualité et de l'environnement, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de produits, systèmes de management de la qualité et de l'environnement et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'étalonnage et d'essais.